

**Sandrine Le Feur**  
Députée de la 4<sup>e</sup> circonscription  
du Finistère

Morlaix, le 14 octobre 2019

Membre de la Commission  
du développement durable  
et de l'aménagement du territoire

Monsieur le Maire,

Un nombre important de conseils municipaux de la circonscription ont pris ces derniers mois des motions proposées par la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) s'agissant des dégâts occasionnés sur les cultures par la prolifération des choucas des tours (*corvus monedula*).

En effet, bien qu'en Finistère les effectifs de choucas des tours augmentent de manière préoccupante, le choucas n'en figure pas moins parmi les 275 espèces des oiseaux protégés, par arrêté du 29 octobre 2009, fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Consciente que l'impact des choucas n'a rien d'anecdotique, j'ai alerté dès l'été 2017 le gouvernement et, depuis lors, les ministres qui se sont succédés aux ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique et Solidaire de l'impact des nuisances des colonies de choucas.

Je tenais à porter à votre connaissance la réponse récente que m'a apportée le Ministre de l'Agriculture Didier Guillaume, que vous trouverez ci-jointe. Les éléments apportés par cette correspondance appellent de ma part quelques observations.

Tout d'abord, je vous prie de noter que la demande des élus locaux qu'une étude de la population de choucas soit réalisée a bien été prise en compte.

Par ailleurs, le fait que certaines espèces d'oiseaux désertent nos campagnes alors que d'autres, en revanche, à l'instar du choucas, y prolifèrent parce qu'elles trouvent des ressources alimentaires en abondance doit nous interroger au-delà de la demande immédiate d'un déclassement de l'espèce.

A ce titre, j'attire particulièrement votre attention sur le fait qu'une solution pérenne passera nécessairement par des méthodes de prévention intégrant la réduction de l'accès à ces ressources alimentaires à l'échelle des exploitations agricoles et donc la diversification de nos productions agricoles.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Sandrine Le Feur

